



RAB/95/644

SA

Mediterranean protected areas network
Réseau des espaces protégés méditerranéens

Région :

Méditerranée

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Pays :

Tous les pays riverains de la Méditerranée

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Reforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

Titre du projet

Réseau des gestionnaires
des Aires protégées marines et côtières
de Méditerranée (MEDPAN)

Mediterranean Protected Areas Network
(MEDPAN)

Secteur :

Biodiversité, aires protégées, gestion des espaces
et des espèces, réseau

PROJET

Région : **Méditerranée**

Pays : **tous les pays riverains de la Méditerranée**

Titre du projet : **Réseau (des gestionnaires) des Aires protégées de Méditerranée (MEDPAN)
Mediterranean Protected Areas (Managers) Network (MEDPAN)**

Secteur : **Biodiversité, aires protégées, gestion des espaces et des espèces, réseau**

Coût total : **325.000 Dollars US/an**

Co-financement : **Parc national de Port-Cros (Var, FRANCE)
Fondation TOTAL pour l'Environnement**

Agences d'exécution

- *Principale* : **Parc national de Port-Cros (Var, FRANCE)**
- *Participante* : **PNUD (Bureaux nationaux en Méditerranée)
Associées : MedWet, CAR/ASP/PAM**

Date de démarrage : **Immédiatement après acceptation du dossier**

Durée : **Phase I : 3 ans**

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

Titre du projet : Réseau des gestionnaires des Aires protégées de Méditerranée (MEDPAN)
Mediterranean Protected Areas Network (MEDPAN)

Région : Méditerranée

Pays : Tous les pays riverains de la Méditerranée

* RAPPELS

De 1986 à 1990, l'évaluation des actions de conservation d'Espaces et d'Espèces sur le pourtour de la Méditerranée, effectué sous couvert du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR-ASP) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) a montré que la gestion des Espaces désignés par les pays était un des points faibles des actions de conservation dans la région.

Aussi, en octobre 1990, à l'initiative conjointe de l'Unité de coordination du plan d'Action pour la Méditerranée (PAM-PNUE-MEDU), et de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), le Ministère français de l'Environnement, le Parc national de Port-Cros et la Banque Mondiale ont décidé d'unir leurs efforts pour créer un Réseau des gestionnaires des aires protégées de Méditerranée (MEDPAN).

* INTRODUCTION

Le gestionnaire constitue l'interface entre l'Espace protégé et l'Administration (locale, régionale ou centrale). Il a son rôle dans la conservation de la biodiversité, dans le suivi permanent des écosystèmes et des espèces, dans l'information et la sensibilisation du public. Il est aussi une sonnette d'alarme auprès des pouvoirs publics lorsque survient un dysfonctionnement de l'écosystème. Enfin, c'est le partenaire privilégié dans les choix de gestion des Espaces dont il a la charge.

Les principaux interlocuteurs des programmes internationaux et des gestionnaires eux-mêmes étaient, jusqu'à la constitution du Réseau, les représentants d'Administrations centrales. La gestion des Espaces et des Espèces étant, d'une part, le maillon le plus faible de la conservation et certains gestionnaires ayant, d'autre part, développé des méthodes, des études et des instruments de gestion novateurs et adaptés aux conditions méditerranéennes, il est apparu alors essentiel de créer un réseau d'échange entre gestionnaires eux-mêmes, permettant aussi aux moins avancés d'entre-eux, de bénéficier de l'expérience des autres.

I - L'IMPORTANCE DE LA MÉDITERRANÉE DANS LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ GLOBALE

Les écosystèmes côtiers méditerranéens constituent une transition entre les écosystèmes tropicaux et arctiques. Avec plus de 25 000 espèces dont environ 50% d'endémiques, cet espace, a superficie égale, apparaît comme plus riche en biodiversité que la forêt tropicale. Sur les 5000 plantes endémiques plus de 3000 sont rares, vulnérables ou menacées.

Plus de 5 milliards d'oiseaux de 150 espèces différentes migrent chaque année par la Méditerranée. Environ 2 milliards utilisent les zones humides méditerranéennes comme sites de repos ou de résidence. La mer Méditerranée, avec pourtant moins de 1% de la surface marine mondiale et moins de 3 pour mille du volume des océans et des mers, compte pourtant 6% des espèces marines mondiales, et un endémisme d'environ 28%. La végétation marine comprend 1000 espèces macroscopiques dont 15 à 20% d'endémiques.

Cette biodiversité est menacée du fait de la pression démographique croissante. L'homme est présent en Méditerranée depuis au moins 5000 ans et a profondément modifié de nombreux espaces. L'accroissement permanent de la densité de population en zone côtière, les migrations touristiques, l'industrialisation, la pollution, la dégradation générale des ressources naturelles (en particulier la pression croissante sur la ressource en eau) menacent de plus en plus la biodiversité du milieu méditerranéen et plus encore au sein des Espaces protégés.

Comme les écosystèmes de la région et les menaces qui pèsent sur eux sont relativement semblables, l'approche régionale de conservation d'écosystèmes menacés uniques et importants et d'éléments de la biodiversité d'importance régionale ou mondiale est la plus économique qui soit sachant qu'une solution découverte dans un Espace peut bénéficier à un autre.

II - HISTORIQUE DE MEDPAN

Lors de sa réunion constitutive en 1990, les gestionnaires des Espaces protégés présents avaient retenu comme axes d'actions prioritaires les 7 thèmes suivants :

- analyse, évaluation et suivi de la Ressource,
- sensibilisation et information du public,
- gestion de la fréquentation,
- préparation de plan de gestion, et développement des techniques de zonage des activités,

- amélioration de la qualification des agents de protection de la nature,
- méthodologie standardisée de suivi d'indicateurs et d'échange de données,
- l'impact économiques généré par les Espaces protégés.

Depuis sa création et au cours des réunions thématiques successives, le réseau MEDPAN a pu aborder les thèmes suivants :

- en 1991 : les bénéfices économiques de la conservation,
- en 1992 : les plans de gestion et la zonation des activités,
- en 1993 : le suivi permanent par des bio-indicateurs et la restauration de sites, cicatrisation de zones littorales,
- en 1994 : suivi et gestion de la fréquentation.

En 1995, une réunion de concertation sur la réorientation des activités de MEDPAN a été engagée.

Les conclusions de cette dernière réunion ont été que les orientations initiales restaient toujours d'actualité, qu'il convenait de renforcer les actions de chaque membre en tant que point focal et relais national pour les autres gestionnaires du pays, et qu'il fallait explorer de nouvelles voies permettant de faire face aux graves menaces pesant sur les Espaces protégés côtiers et marins (démographie, migration, pression sur la ressource en eau, pression foncière).

Sur le terrain, les actions suivantes ont été développées et se poursuivent :

- suivi permanent d'un bio-indicateur de fréquentation (la patelle),
- méthodologie appliquée à la restauration végétale des zones côtières dégradées (programme "cicatrisation"),
- constitution de "Réserves de patrimoine végétal".

En outre, MEDPAN a produit les rapport de ces réunions annuelles, un bulletin annuel "MEDPAN NEWS", et les documents suivants :

- impact économique des espaces côtiers protégés (notes d'auteurs et synthèse), 1991
- listes des cours de formation, 1992,
- fiches d'évaluation des aires protégées, 1992,
- cicatrisation des milieux littoraux, 1992,
- synthèse sur les embruns pollués, 1992,
- réserves de patrimoine végétal, 1992,
- le programme bio-indicateurs, 1992,
- les outils de connaissance de la fréquentation dans les espaces naturels protégés 1994,

III - OBJECTIFS DU PROJET

Le but du projet est de poursuivre, d'améliorer et de renforcer les activités du MEDPAN.

Trois objectifs principaux nous guident dans la sélection de nouveaux thèmes d'action :

1er objectif :

Favoriser la capacité d'évaluation permanente individuelle et collective des réalisations techniques. - Instaurer donc le principe d'une "gestion par objectif".

Il s'agit de donner des éléments pratiques et essentiels au gestionnaire pour lui permettre d'évaluer de quelle manière les objectifs de gestion assignés à son espace sont ou ne sont pas accomplis, et de l'aider à trouver le moyen de les corriger si nécessaire.

Cette démarche repose sur la mise en place de trois types d'indicateurs :

- des indicateurs biologiques et patrimoniaux
- des indicateurs économiques
- des indicateurs sociaux.

2ème objectif :

Intégrer les réalités nouvelles qui marquent notre temps.

On ne peut baser la conservation de la biodiversité sur la seule mise en place d'Espaces protégés, isolés et totalement coupés les uns des autres (phénomène des "îlots" décrit par Mac Arthur et Wilson).

Ces Espaces ne peuvent prétendre échapper à l'évolution générale.

On ne pourra plus tolérer le fait qu'ils soient consommateurs de moyens financiers qui feront très certainement défaut dans une politique de gestion globale de la biodiversité.

Partant de ce principe, MEDPAN envisage de mener une réflexion de fond sur les trois thèmes suivants :

- **Le rôle diversificateur des activités humaines sur la biodiversité. Il faudra tirer les conclusions des expériences qui concilient activités humaines et maintien d'une biodiversité élevée.**
- **Comment maintenir des activités humaines durables susceptibles de maintenir un taux optimal de biodiversité ?**
- **Proposer des techniques de gestion des "habitats éclatés" et des espèces à aire fractionnée.**

Pour chacun des espaces protégés, des partenaires institutionnels seront associés à cette réflexion.

relate to
the PPT

3ème objectif :

Faciliter la mise en œuvre et l'application de méthodes de gestion optimale de la biodiversité en Méditerranée

La promotion de "l'effet réseau" qui fédère les énergies et la réflexion sur un objectif donné, permet à la fois une économie de temps et de moyens. La démarche que nous envisageons intègre donc les six étapes suivantes :

- Recherche de l'information,
- Centralisation des données,
- Analyse par un expert consultant,
- Définition des projets,
- Engagement de l'incitation financière,
- Contrôle et réception.

Ces étapes seront appliquées sur les actions suivantes :

- **Lutte et prévention contre les espèces invasives**
- **Gestion des espèces et des milieux strictement localisés (endémiques)**
- **Maîtrise de la fréquentation (poursuite de la démarche engagée à la Réserve de Miramare et du Parc national de Port-Cros).**

Les objectifs spécifiques des trois prochaines années sont donc :

- la formation des personnels des aires protégées,
- l'échange sur des thèmes majeurs de gestion,
- le transfert des méthodes optimales de gestion de la biodiversité méditerranéenne,
- le renforcement des actions nationales.

IV - DESCRIPTION DU PROJET

1 - La formation des personnels des aires protégées

On distinguera la formation continue (préparation et diffusion de dossiers techniques, bulletins, des échanges de personnel et les stages de formation). Ces derniers pourront concerner les sujets suivants : réglementation et contrôle, gestion administrative et comptable, accueil et information du public, planification en situation d'urgence (pollution, incendie), et élaboration d'un plan de gestion. Il est envisagé de former un minimum de 8 à 10 gestionnaires par an sur ces thèmes.

2 - Les réunions thématiques sur la gestion

Chaque année, la réunion des points focaux nationaux du MEDPAN aborde un thème majeur de la conservation. Compte tenu des discussions des dernières réunions, il est proposé de traiter les thèmes suivants lors des deux prochaines réunions :

- a) les indicateurs de gestion (1-biologiques et patrimoniaux, 2-économiques, 3-sociaux). Ceci comprendrait la préparation de dossiers de base, la définition et la mise en place partielle d'un système de relevé et de centralisation des données. Des financements extérieurs seront recherchés pour la mise en œuvre complète de cette action et la liaison avec les réseaux existants ou programmés.
- b) les mécanismes d'intégration des aires protégées dans le développement durable, avec une meilleure définition de leurs rôles actuels et potentiels dans le développement économique et social des populations de la région.

3 - Le transfert des méthodes optimales de gestion de la biodiversité méditerranéenne

La lutte et la prévention contre les espèces invasives (et en particulier les exotiques) dans les Espaces protégés seront abordées. Deux thèmes majeurs ressortent également des préoccupations du MEDPAN : la gestion des espèces endémiques et la maîtrise de la fréquentation. Ces deux thèmes (et d'autres) feront l'objet de dossiers techniques détaillés réalisés par des experts sur ces sujets afin d'apporter aux gestionnaires les meilleurs exemples de solutions possibles pour traiter ces problèmes.

4 - Le renforcement des actions nationales

Le rôle du gestionnaire de chaque pays est de constituer le point focal de MEDPAN dans son pays et de jouer un rôle de relais pour les gestionnaires des autres espaces protégés du dit-pays. Une telle action n'a à ce jour été réalisée que dans quelques pays (principalement des pays développés). Cette action doit être renforcée notamment pour les pays en développement. Dans ce cadre, une assistance technique rapprochée doit être apportée par le secrétariat de MEDPAN et une assistance financière pourra être envisagée, à partir d'une évaluation et sur la base d'un accord formel entre le gestionnaire et le secrétariat. Cette assistance financière pourra viser à renforcer les moyens de communication au niveau national, à provoquer des réunions des gestionnaires nationaux ou plus simplement à la rédaction et à la diffusion d'un bulletin national. L'origine des fonds pour ce faire pourrait être le MEDPAN lui-même ou les bureaux nationaux du PNUD si un accord de programme régional est adopté.

5 - Intégration du MEDPAN dans le contexte régional

Les acteurs principaux de la conservation en Méditerranée sont les suivants :

- le Plan d'Action pour la Méditerranée du PNUE, son cadre juridique, la Convention de Barcelone et ses centres, dont le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées,
- le programme METAP de la Banque Mondiale,
- le WWF à travers son bureau central et son bureau Méditerranée,
- l'UICN, à travers ses commissions et en particulier la commission pour la survie des espèces (SSC) et la commission des parcs nationaux et aires protégées (CNPPA) qui a deux commissions, une pour l'Europe, et une pour l'Afrique du nord et le Moyen Orient,
- l'initiative MedWet financée par la Commission des Communautés Européennes, focalisées sur les zones humides,
- un certain nombre d'organisations non gouvernementales à action régionale (Medmaravis, Medasset, GIS Posidonies, etc).

Le réseau MEDPAN vient compléter les actions de ces différents acteurs en favorisant le transfert de l'information sur les techniques de gestion vers les gestionnaires et vers les administrations nationales ou régionales.

6 - Leçons de l'expérience passée

Lors des cinq premières années de fonctionnement, MEDPAN a connu un certain nombre de problèmes de secrétariat, celui-ci étant assuré par le personnel du Parc national de Port-Cros, déjà pris par sa propre administration. L'absence d'un responsable permanent a eu pour effet de retarder la mise en place de certaines activités, dont la sortie régulière des bulletins du MEDPAN. Ceci a diminué l'impact du Réseau sur les gestionnaires et limité le succès dans la recherche de financements complémentaires.

Du point de vue financier, les contributions de la Banque Mondiale dans le cadre du METAP se sont limitées au financement de la réunion annuelle, (pour un montant de 40 à 50 000 Dollars), et ont toujours été annoncées ou confirmées au dernier moment. L'appui de la Fondation Total au Réseau MEDPAN a toujours été orienté vers des actions de terrain, ce qui a pu permettre des réalisations concrètes dans différents pays.

Une assurance de financement sur plusieurs années (3 ans au minimum), permettrait de recruter dans un premier temps, à mi-temps, un expert et une secrétaire.